

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-François-du-Lac

LE 09 MARS 2015

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE
SAINT-FRANÇOIS-DU-LAC

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil de la Municipalité de Saint-François-du-Lac, tenue au lieu habituel des séances, le 09 mars 2015 à 20h00.

SONT PRÉSENTS :

M. Pierre Yelle, maire
MM. Pascal Thérout, conseiller
Jean Duhaime, conseiller
Daniel Labbé, conseiller
Réjean Gamelin, conseiller
Mme Julie Bouchard, conseillère

Mme Hélène Latraverse, secrétaire-trésorière p.i.
M. Marcel Niquet, inspecteur municipal

EST ABSENT :

M. Yves Plante, conseiller

Assistance : 2 citoyens

1. Ouverture de la séance

Monsieur le maire, Pierre Yelle, débute la séance et souhaite la bienvenue aux personnes présentes et poursuit la séance.

2. Quorum

Les membres présents formant quorum sous la présidence de monsieur Pierre Yelle, la séance est déclarée régulièrement constituée à 20h00.

15-03-41

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Monsieur le maire procède à la lecture de l'ordre du jour;
Il est proposé par la conseillère Julie Bouchard
Appuyé par le conseiller Pascal Thérout
Et résolu unanimement par le conseil (Monsieur le maire n'exerce pas son droit de vote)
QUE le point « Affaires nouvelles » demeure ouvert à tout autre sujet pouvant survenir durant la séance;

D'ADOPTER l'ordre du jour tel que rédigé par la secrétaire-trésorière.

15-03-42

4. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 09 février 2015

La secrétaire-trésorière présente le procès-verbal de la séance ordinaire du 09 février 2015;

CONSIDÉRANT que chaque membre du conseil a reçu copie du procès-verbal;

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-François-du-Lac

CONSIDÉRANT que les délibérations inscrites au procès-verbal reflètent fidèlement les décisions du Conseil;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller Réjean Gamelin

Appuyé par le conseiller Daniel Labbé

Et résolu unanimement par le conseil (Monsieur le maire n'exerce pas son droit de vote)

QUE le préambule ci-dessus fait partie intégrante de la présente résolution;

D'ADOPTER sans lecture le procès-verbal de la séance ordinaire du 09 février 2015 tel que présenté par la secrétaire-trésorière.

15-03-43

5. Comité des résidents Centre Lucien-Shooner – Bercethon 2015

CONSIDÉRANT que le Comité des résidents du Centre Lucien-Shooner, organise un bercethon, mercredi le 08 avril 2015 et qu'il sollicite notre appui financier;

CONSIDÉRANT que le montant recueilli sera remis à l'Association des bénévoles du Centre Lucien-Shooner;

CONSIDÉRANT que ledit montant servira à l'organisation d'activités pour les résidents;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller Jean Duhaime

Appuyé par le conseiller Pascal Thérout

Et résolu unanimement par le conseil (Monsieur le maire n'exerce pas son droit de vote)

QUE le préambule ci-dessus fait partie intégrante de la présente résolution;

DE VERSER une somme de 25,00 \$ au Comité des résidents du Centre Lucien-Shooner;

D'AUTORISER l'engagement de la présente dépense;

D'AFFECTER au poste budgétaire 02-190-00-970 « Dons à des organismes sans but lucratif » les crédits suffisants afin de donner plein effet à la présente résolution.

15-03-44

6. Nettoyage des rues pour le printemps 2015 – Balai mécanique

CONSIDÉRANT qu'à tous les printemps la municipalité retient les services d'un entrepreneur pour procéder au nettoyage des rues du village;

CONSIDÉRANT que les « Entreprises Clément Forcier inc. » offre ses services pour le taux horaire de 165,00 \$ l'heure;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller Réjean Gamelin

Appuyé par la conseillère Julie Bouchard

Et résolu unanimement par le conseil (Monsieur le maire n'exerce pas son droit de vote)

QUE le préambule ci-dessus fait partie intégrante de la présente résolution;

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-François-du-Lac

DE RETENIR les services des « Entreprises Clément Forcier inc. » pour les travaux de nettoyage des rues de la partie village de la Municipalité jusqu'à la fin des trottoirs ou des bordures de béton et sous la supervision de l'inspecteur municipal, au coût de 165 \$/hre tel que la soumission datée du 3 mars 2015;

D'AFFECTER au poste budgétaire 02-320-00-521 « Entretien de chemins » les crédits suffisants afin de donner plein effet à la présente résolution.

15-03-45

7. Vente de garage sans permis les fins de semaines du 06 et 07 juin et 5, 6 et 7 septembre 2015

CONSIDÉRANT qu'en vertu de l'article 3.1.2 du règlement numéro 03-2003 concernant la vente d'articles sur les rues, trottoirs et places publiques, un permis municipal est requis pour la tenue d'une vente de garage;

CONSIDÉRANT que des citoyens ont déjà manifesté leur intérêt pour la tenue de ventes de garage sur tout le territoire;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller Jean Duhaime

Appuyé par la conseillère Julie Bouchard

Et résolu unanimement par le conseil (Monsieur le maire n'exerce pas son droit de vote)

QUE le préambule ci-dessus fait partie intégrante de la présente résolution;

QU'il sera effectué sur tout le territoire de la Municipalité de Saint-François-du-Lac, des « Ventes de garage » et ce gratuitement, les fins de semaine du 06 et 07 juin et 5, 6 et 7 septembre 2015;

QU'en cas de pluie, les ventes de garage seront remises à la fin de semaine suivante.

15-03-46

8. COGESAF – Renouvellement d'adhésion pour l'année 2015

CONSIDÉRANT que le Comité de gestion du bassin versant de la rivière Saint-François (COGESAF) est présentement en période de renouvellement des adhésions et recrutement des membres pour l'année 2015;

CONSIDÉRANT que notre contribution les aidera à mettre de l'avant des solutions durables et à travailler avec nous à l'amélioration de notre environnement par une meilleure qualité de l'eau;

CONSIDÉRANT que l'adhésion pour un membre régulier est au coût de 50,00 \$;

CONSIDÉRANT qu'un représentant de la Municipalité de Saint-François-du-Lac doit être nommé au sein de ce comité;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller Daniel Labbé

Appuyé par le conseiller Jean Duhaime

Et résolu unanimement par le conseil (Monsieur le maire n'exerce pas son droit de vote)

QUE le préambule ci-dessus fait partie intégrante de la présente résolution;

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-François-du-Lac

D'ADHÉRER au Comité de gestion du bassin versant de la rivière Saint-François;

D'AUTORISER l'engagement de la présente dépense;

D'AFFECTER au poste budgétaire 02-190-00-494 « Cotisations à des organismes », les crédits suffisants afin de donner plein effet à la présente résolution;

DE NOMMER monsieur Pascal Théroux, conseiller, représentant de la Municipalité de Saint-François-du-Lac au sein de ce comité.

15-03-47

9. Aire de repos Haut-de-la-Rivière – Tonte de gazon été 2015

CONSIDÉRANT que monsieur Georges Gosselin offre ses services pour la coupe de la pelouse de l'aire de repos du rang du Haut-de-la-Rivière au montant de 500 \$ pour l'été 2015;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par la conseillère Julie Bouchard

Appuyé par le conseiller Réjean Gamelin

Et résolu unanimement par le conseil (Monsieur le maire n'exerce pas son droit de vote)

QUE le préambule ci-dessus fait partie intégrante de la présente résolution;

D'AUTORISER l'engagement de la présente dépense;

D'AFFECTER au poste budgétaire 02-130-00-522 « Entretien d'immeubles » les crédits suffisants afin de donner plein effet à la présente résolution.

15-03-48

10. Demande d'appui pour le projet d'agrandissement de la caserne Régie d'incendie Pierreville-St-François-du-Lac

CONSIDÉRANT que la Régie d'incendie Pierreville-St-François-du-Lac désire agrandir la caserne pour y stationner le matériel roulant adéquatement;

CONSIDÉRANT que la Régie d'incendie Pierreville-St-François-du-Lac demande l'appui de la Municipalité pour entreprendre les démarches nécessaires pour ce projet (mandat architecte, demande de soumission, etc.);

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller Jean Duhaime

Appuyé par le conseiller Pascal Théroux

Et résolu unanimement par le conseil (Monsieur le maire n'exerce pas son droit de vote)

QUE le préambule ci-dessus fait partie intégrante de la présente résolution;

D'AUTORISER la Régie d'incendie Pierreville-St-François-du-Lac à entreprendre les démarches nécessaires pour l'agrandissement de la caserne;

QUE la Municipalité désire être mise au courant du résultat de l'ouverture des soumissions avant de donner son accord final pour l'adoption du règlement d'emprunt.

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-François-du-Lac

15-03-49

11. Demande d'appui pour l'achat de matériel roulant de la Régie d'incendie Pierreville-St-François-du-Lac

CONSIDÉRANT que la Régie d'incendie Pierreville-St-François-du-Lac désire faire l'acquisition de matériel roulant neuf (autopompe et unité de secours);

CONSIDÉRANT que la Régie d'incendie Pierreville-St-François-du-Lac demande l'appui de la Municipalité pour entreprendre les démarches nécessaires pour ce projet;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller Daniel Labbé

Appuyé par le conseiller Réjean Gamelin

Et résolu unanimement par le conseil (Monsieur le maire n'exerce pas son droit de vote)

QUE le préambule ci-dessus fait partie intégrante de la présente résolution;

D'AUTORISER la Régie d'incendie Pierreville-St-François-du-Lac à entreprendre les démarches nécessaires pour l'achat de matériel roulant neuf (autopompe et unité de secours).

15-03-50

12. Société canadienne du cancer – Appui pour décréter le mois d'avril mois de la jonquille

CONSIDÉRANT que la Société canadienne du cancer est constituée depuis 1938 et qu'elle est reconnue pour ses actions et sa lutte contre le cancer;

CONSIDÉRANT que les actions de la Société canadienne du cancer contribuent à l'amélioration de la qualité de vie des nombreuses personnes touchées par cette terrible maladie et rendent possible la lutte contre le cancer;

CONSIDÉRANT que le mois d'avril est maintenant le Mois de la Jonquille, et que la Société canadienne du cancer lance annuellement un vaste mouvement de solidarité au Québec pour changer le cours des choses et aider des dizaines de milliers de Québécois et Québécoises dans leur combat;

CONSIDÉRANT que la jonquille est le symbole de vie de la Société canadienne du cancer dans sa lutte courageuse que nous menons ensemble contre le cancer;

CONSIDÉRANT que soutenir les activités du Mois de la Jonquille, c'est se montrer solidaire envers les proches touchés par la maladie, affirmer son appartenance à un groupe de citoyens qui lutte contre le cancer et unir sa voix à celle de la Société canadienne du cancer pour dire que nous sommes « Avec vous. Contre les cancers. Pour la vie. »;

CONSIDÉRANT que l'argent recueilli pendant le Mois de la Jonquille fait une réelle différence et contribue à aider la Société canadienne du cancer à financer des projets de recherche qui sauveront des vies, à offrir de l'information récente et fiable sur le cancer, à fournir des services de soutien à la communauté, à mettre en place des programmes de prévention et à militer

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-François-du-Lac

activement afin d'obtenir du gouvernement des lois et politiques publiques qui protègent la santé des Québécois et Québécoises;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par la conseillère Julie Bouchard

Appuyé par le conseiller Daniel Labbé

Et résolu unanimement par le conseil (Monsieur le maire n'exerce pas son droit de vote)

QUE le préambule ci-dessus fait partie intégrante de la présente résolution;

DE DÉCRÉTER le mois d'avril Mois de la Jonquille;

QUE le conseil municipal encourage la population à accorder généreusement son appui à la cause de la Société canadienne du cancer.

15-03-51

13. Fermeture du bureau municipal – Congés et vacances

CONSIDÉRANT que le 24 juin, jour de la Fête nationale du Québec ainsi que le 1er juillet, Fête du Canada, sont des jours fériés, chômés et payés;

CONSIDÉRANT que le 24 juin est un congé immuable mais que le 1^{er} juillet peut être un congé déplacé;

CONSIDÉRANT que le bureau municipal ferme pour une période de deux (2) semaines durant les vacances estivales;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller Réjean Gamelin

Appuyé par le conseiller Daniel Labbé

Et résolu unanimement par le conseil (Monsieur le maire n'exerce pas son droit de vote)

QUE le préambule ci-dessus fait partie intégrante de la présente résolution;

DE FERMER le bureau municipal le mercredi 24 juin et le mercredi 1^{er} juillet 2015 pour les congés de la Fête nationale du Québec et de la Fête du Canada;

DE FERMER le bureau municipal durant la période des vacances soit, du 20 au 24 juillet 2015 et du 27 juillet au 31 juillet 2015 inclusivement.

15-03-52

14. Proclamation de la Semaine Nationale de la Santé Mentale 2015

CONSIDÉRANT que la Semaine Nationale de la Santé Mentale 2015 se déroule du 3 au 9 mai et que le slogan « Prendre une pause, ça du bon ! » vise à reconnaître l'importance de changer de rythme et de respecter ses limites afin d'éviter l'épuisement et de maintenir un bien-être psychologique;

CONSIDÉRANT que les actions favorisant la bonne santé mentale relèvent d'une responsabilité à la fois individuelle et collective et que cette dernière doit être partagée par tous les acteurs de la société et que les municipalités ont un rôle important à jouer dans ce mouvement;

CONSIDÉRANT que le réseau québécois de l'Association canadienne pour la santé mentale pilote la Semaine Nationale de la Santé Mentale et la campagne annuelle qui en découle et encourage l'implication de tous les acteurs de la société québécoise;

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-François-du-Lac

CONSIDÉRANT qu'il est d'intérêt général que toutes les villes et municipalités du Québec soutiennent cette campagne :

- En invitant les citoyennes et les citoyens à consulter les outils promotionnels de la campagne;
- En invitant les acteurs du milieu à organiser une activité;
- En proclamant la Semaine Nationale de la Santé Mentale lors d'un conseil municipal

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par la conseillère Julie Bouchard

Appuyé par le conseiller Pascal Théroux

Et résolu unanimement par le conseil (Monsieur le maire n'exerce pas son droit de vote)

QUE le préambule ci-dessus fait partie intégrante de la présente résolution;

QUE le maire de la Municipalité de Saint-François-du-Lac, M. Pierre Yelle, proclame par la présente la semaine du 4 au 9 mai 2015 « Semaine Nationale de la Santé Mentale » et invite tous les citoyens et citoyennes ainsi que toutes les entreprises, organisations et institutions à reconnaître l'importance « de la pause » pour prendre soin de la santé mentale.

15-03-53

15. Modification de la résolution 14-11-193 – Attribution de responsabilité pour la Régie d'incendie – St-François-du-Lac

CONSIDÉRANT que le représentant pour la Régie d'incendie Pierreville-St-François-du-Lac, monsieur Yves Plante, désire se retirer de ce poste;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller Jean Duhaim

Appuyé par la conseillère Julie Bouchard

Et résolu unanimement par le conseil (Monsieur le maire n'exerce pas son droit de vote)

QUE le préambule ci-dessus fait partie intégrante de la présente résolution;

DE NOMMER monsieur Pierre Yelle, maire, représentant à la Régie d'incendie Pierreville-St-François-du-Lac en remplacement de monsieur Yves Plante.

15-03-54

16. Contribution quilleton Relais pour la vie

CONSIDÉRANT qu'un quilleton pour le Relais pour la vie aura lieu samedi le 28 mars 2015 au Salon de quilles le 19-90;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller Réjean Gamelin

Appuyé par le conseiller Pascal Théroux

Et résolu unanimement par le conseil (Monsieur le maire n'exerce pas son droit de vote)

QUE le préambule ci-dessus fait partie intégrante de la présente résolution;

DE PARTICIPER au Quilleton pour le Relais pour la vie;

DE PAYER l'inscription au montant de 100,00 \$ pour une équipe de cinq (5) joueurs.

D'AUTORISER l'engagement de la présente dépense;

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-François-du-Lac

D’AFFECTER au poste budgétaire 02-190-00-970 « Dons à des organismes sans but lucratif » les crédits suffisants afin de donner plein effet à la présente résolution.

15-03-55

17. Réparation au poste principal – Les Pompes JP

CONSIDÉRANT que la compagnie Les Pompes JP de Vaudreuil Dorion nous a fait une estimation pour corriger les anomalies sur le site de la station de pompage principale, tel que remplace le disjoncteur, connecter le régulateur de niveau n°4, nettoyer le contrôle et de mettre le produit sur les connexions électriques, etc. au coût de ± 965 \$ plus les taxes applicables;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller Réjean Gamelin

Appuyé par le conseiller Daniel Labbé

Et résolu unanimement par le conseil (Monsieur le maire n’exerce pas son droit de vote)

QUE le préambule ci-dessus fait partie intégrante de la présente résolution;

D’ACCEPTER l’offre de Les Pompes JP au coût de ± 965 \$ plus les taxes applicables tel que l’offre datée du 5 mars 2015;

D’AUTORISER l’engagement de la présente dépense;

D’AFFECTER au poste budgétaire 02-414-526 » les crédits suffisants afin de donner plein effet à la présente résolution.

15-03-56

18. Les Pompes JP - Formation Paul Piché

CONSIDÉRANT que la compagnie Les Pompes JP de Vaudreuil Dorion offre une formation sur les pompes et contrôles de la station de pompage au coût de 250 \$;

CONSIDÉRANT que le conseil municipal est favorable au développement professionnel de ses officiers municipaux en vue d’améliorer leur qualité de travail;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller Jean Duhaime

Appuyé par la conseillère Julie Bouchard

Et résolu unanimement par le conseil (Monsieur le maire n’exerce pas son droit de vote)

QUE le préambule ci-dessus fait partie intégrante de la présente résolution;

D’AUTORISER monsieur Paul Piché, inspecteur adjoint à participer à la formation offert par Les Pompes JP sans perte de salaire;

DE PAYER les frais d’inscriptions au montant de 250 \$ plus les taxes applicables;

DE REMBOURSER les frais de déplacement et de repas;

D’AUTORISER l’engagement des présentes dépenses;

D’AFFECTER aux postes budgétaires 02-414-00-454 « Formation » et 02-414-00-310 « Déplacements » les crédits suffisants afin de donner plein effet à la présente résolution.

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-François-du-Lac

19. CORRESPONDANCES GÉNÉRALES

La secrétaire-trésorière fait la lecture de la correspondance générale reçue durant le mois et le conseil municipal autorise la secrétaire-trésorière à classer ladite correspondance aux archives de la municipalité ainsi que toute autre correspondance, le cas échéant.

20. AFFAIRES NOUVELLES

Aucun point à ajouter aux affaires nouvelles pour ce mois-ci.

21. RAPPORT DES COMITÉS

Les conseillers municipaux mentionnent qu'ils ont tous eu des bons commentaires pour les Loisirs de Saint-François-du-Lac concernant les projets réalisés et leurs diversités. M. Pierre Yelle, maire, donne rapport de ses comités respectifs, soit, la MRC et la SQ.

15-03-57

22. COMPTES À PAYER

COMPTES À PAYER DE LA SÉANCE DU 09 MARS 2015

CH #	FOURNISSEURS	MONTANT
5017	AA Propane inc. (Propane garage municipal)	270.19
5018	Accommodeur St-François (Essence - Février 2015)	106.92
5019	Alarme 2200 inc. (Surveillance - Usine 2014)	172.46
5020	Buroplus (Fournitures de bureau)	74.00
5021	Dufault Gérard (Déneigement fuite d'eau et coin de rue)	160.00
5022	Ecoloxia Groupe environnemental inc. (Bacs)	2 063.81
5023	Éditions Yvon Blais inc. (Les) (Abonnement et mise à jour)	95.95
5024	Entreprises Pierreville Itée (Location machinerie)	454.15
5025	Fonds de l'information foncière (Droit de mutations - Février)	24.00
5026	Fondation Bécancour-Nicolet-Yamaska (Campagne de financement 3/5 ans)	1 000.00
5027	Gamelin Ghislaine (Entretien ménager - Février 2015)	335.00
5028	Hydro-Québec (Éclairage public - Février 2015)	12 243.76
5029	Veolia Water Technologies Canada Inc. (Fournitures pour usine)	217.88
5030	Laboratoire d'environnement SM (Analyses d'eaux usées - Février)	254.04
5031	Laroche Krystel (Remboursement pour Nathan René)	100.00
5032	Métro Rouillard et Frères (Fournitures)	32.63
5033	Niquet Marcel (Remboursement frais Palais justice Sorel-Tracy)	95.50
5034	Patrick Morin (Pièces et accessoires)	43.63
5035	Pétroles Hubert Gouin inc. (Chauffage bureau)	804.51
5036	Pompes JP (Les) (Remplacement d'un module Poste Marie-Victorin)	1 695.88
5037	Régie incendie Pierreville - St-Francois-du-Lac (Interv.47 St-Anne)	136.74
5038	Société canadienne des postes (Frais postal - Avis)	123.02
5039	Ville de Sorel-Tracy (Ouverture de dossier - Février 2015)	300.00
5040	Piché Paul (Allocation cellulaire - Mars 2015)	25.00
5041	Régie de gestion des matières résiduelles (Quote-part - Mars)	13 240.67
5042	Ferme Alexis S.E.N.C.. (Déneigement chemins d'hiver - 4/5)	17 246.25
5043	Maison des jeunes (Subvention 1 ^{er} versement - Mars)	2 000.00
	TOTAL DES CHÈQUES	53 315.99

COMPTES DÉJÀ PAYÉS

CH #	FOURNISSEURS	MONTANT
4997	Buropro Citation (Facturation copies)	555.56
4998	Entreprises Pierreville Itée (Réparation fuite d'eau)	40 366.34
4999	Coop.Solidarité de Santé Shooner-Jauvin (Contribution 2015)	15 959.50
5000	Association de Hockey mineur des villages (Contribution 2015)	100.00
5001	Société Historique d'Odanak (Cocktail bénéfice)	100.00
5002	Pitney Bowes (Location compteur postal - 1 mars. au 31 mai 2015)	397.58
5003	Société d'assurance automobile du Québec (Immatriculation camion Ford)	519.06

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-François-du-Lac

5004	Bell Canada (Téléphones édifices - février 2015)	732.10
5005	Petite Caisse (Renflouement Eau,fournitures)	120.92
5006	Crédit-Bail RCAP inc. (Location photocopieur-3 mois)	617.42
5007	Telus Mobilité (Cellulaire Marcel - Février 2015)	101.84
5009	Croix Bleue Médiavie (Ass.collective - mars 2015)	1 469.66
5010	Société canadienne des postes (Frais postal - Avis)	123.02
5011	Financière Banque Nationale (Remb.int.règl. 05-2007 M-V - 06-2008 rte 143)	2 570.63
5012	Financière Banque Nationale (Remb.int.règl. 06-04 égout Grande-terre)	3 476.65
PPA	RREMQ-Régime retraite employés municipaux Québec (Cot. février 2015)	1 033.94
5013	Lachapelle Ghislaine (Remboursement - Achat de livres)	306.93
5014	Ministère du Revenu du Québec (DAS Provinciales-Février 2015)	4 062.15
5015	Receveur Général du Canada (DAS Fédérales-Février 2015)	1 595.70
5016	Ministère du Revenu du Québec (Ajustement sommaire relevé 1 FSS - 2014)	183.34
	TOTAL DES CHÈQUES	33 470.44
	DÉBOURSÉS FÉVRIER 2015	
	Salaires Février 2015	14 267.08
	TOTAL DES DÉBOURSÉS	14 267.08

Il est proposé par la conseiller Daniel Labbé

Appuyé par le conseiller Pascal Thérout

Et résolu unanimement par le conseil (Monsieur le maire n'exerce pas son droit de vote)

QUE ces comptes soient acceptés et payés par la municipalité;

D'AFFECTER les postes budgétaires concernés;

COMPTES À PAYER DE LA SÉANCE DU 09 MARS 2015;

La secrétaire-trésorière certifie qu'il y a des crédits suffisants au budget 2015 aux fins pour lesquelles les dépenses ci-dessus mentionnées sont engagées par la municipalité ainsi que pour les dépenses engagées par résolution dans le présent document.

23. Période de questions

- Demande d'information par M. Pierre Yelle, maire, à M. Parenteau concernant la fabrique et leur entente avec le Cercle des Fermières ainsi qu'aux 100 ans de celles-ci.

24. Conclusion

15-03-58

25. Levée de la séance

Après réponses aux contribuables,

Il est proposé par le conseiller Jean Duhaime

Appuyé par le conseiller Daniel Labbé

Et résolu unanimement par le conseil :

DE LEVER la séance à 20h25.

Pierre Yelle
Maire

Hélène Latraverse
Secrétaire-trésorière p.i.